

Conseil municipal
Du 20 février 2024
à 18 h 30

ORDRE DU JOUR

Administration générale

- 1) Désignation du secrétaire de séance
- 2) Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 24 janvier 2024
- 3) Délégations au Maire en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales
- 4) Convention entre le SIGFFF, les communes de Fontaines et Farges les Chalon et la Communauté d'Agglomération du Grand Chalon relative à l'occupation pour un forage sur la parcelle E8 au Nainglet
- 5) Convention de partenariat entre la Commune de Fontaines et l'Association Foncière de Remembrement de Fontaines pour la réalisation de travaux administratifs liés à la gestion financière
- 6) Organisation du temps scolaire pour l'école primaire de Fontaines
- 7) Convention entre la Commune de Fontaines et l'Association « Les pèlerins de Compostelle 71 » pour la mise à disposition de l'ancien presbytère
- 8) Relations contractuelles entre la Commune de Fontaines, les associations Fontenoises et autres pour l'organisation de manifestations au sein des locaux municipaux

Personnel

- 9) Mandat au CDG71 pour la mise en concurrence d'une convention de participation pour la couverture du risque santé des agents municipaux
- 10) Mandat au CDG71 pour la mise en concurrence d'une convention de participation pour la couverture du risque prévoyance des agents municipaux
- 11) Convention de disponibilité d'un agent communal en tant que sapeur pompier volontaire auprès du SDIS 71

Finances

- 12) Organisation financière des budgets 2024
 - 1) création d'un Service Public Industriel Commercial (SPIC) pour la vente de chaleur et d'énergie électrique en régie
 - 2) création d'un Budget Annexe Maison de Santé Pluridisciplinaire
- 13) Certificat d'Economie d'Energie pour le réseau de chaleur

Divers

- 14) Informations diverses